



« Bara, Laez, ha Librente. »
Girou lavaret gant: AS TOUR D'AUVIGNON

Ar brall diveza a lak ar wezen da goueza

Eur reunion vraz a zo bet great disul en Huelgoat, evid gouzout pe tra rache Nicol, pe mond kuit, pe chom var ar renk. Chom var ar renk na dalvezo ket nemeur d'ezan, bet en doa tout ar mouejou e c'helle kaout; didalve oa evit e vignoned kenderc'hel pelloc'h gant an emgann. Mond e-kuit a oa ar gwella d'ober, mez red e oa kuitaat ar c'hoari en eun doare enorabl, sonn ar penn, hag evid an dra-ze, e oa red mad lakaat eur motif ben-nag arak.

Ar socialist ru-tan bodet en Huelgoat disul ne oant ket bet pell o klask: lavaret e rechont en em zifese en fava Dubuisson « la mar konsantche pema trei stur e bolltik muioch var an Tu Klei, da lavaret eo, tui e teuche socialist var fin e vue. A-nez da ze, vignoned Nicol ne votent ket evitan. »

An dra ma vad oa kaled evid ma iontr koz, rag gouenn kement-ma digantan a oa lakat e spered en eur stad gwall reuzoudik. Mar digemerche an dilez en e favor, e oa red d'ezan lavaret e plego da 3.000 elektour hag o doa great brezel d'ezan; oustenn, eneur lavaret e toud da veza socialist, e kolle var eun dro harp ar re binvidik a zo o soutenn anezan, hag a gav awateh beza radikal. Mar lavareh ia, e toud da veza henvel-patrom deuz Nicol, da lavaret eo, e kave mad ar revolusion, ar c'hollktivism, hag an ompinionou all ne oant ket e re beteg an oad a bemp pla ha triad-ugent.

Kaled e oa 'ta d'ar polr koz kemer eun desizion, ha lavaret ia pe nan! Deuz an eil tu evel dez ogile e oa eur punz e pehini o c'halle koueza. Beteg-honn en doa danset mad var e gorden voan, heb skoilla e dreid, mez ar gorden a gomane uza, ha Dubuisson skuiza oc'h ober eur jiminis danjrus.

Dubuisson, potra neuz great neuz? Respont krak e zonz, skriva e ompinionou fran var baper, ober atchou var bere e vefe gallet lenn

JOURNAL REGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés
ABONNEMENTS:
FRANCE... 1 an... 3 fr. 50
ETRANGER... 5 —
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE... 1 an... 5 fr.
ETRANGER... 9 —
Les Abonnements sont payables
d'avance
Tout changement d'adresse sera
accompagné de 0 fr. 50 cent.
en Timbres-Poste.

da vilhana e brofession a fe?? Ia da, Burlu!!

Biskoaz an den-ze n'eo bet eun den eon, eun den digor, biskoaz n'en deuz skrivet e vennoziou nob lech a-bed, na biskoaz n'en deuz rentet kont ebarz journal a-bed, deuz ar pezh en deuz great. Gwir eo e vo diez lavaret!!!

E-lec'h kozeal ha respont da vignoned Nicol, Polr e Gorn Butun en deuz great evel mara er Gembr; chom heb respont, chom heb dibab, chom heb voti. Evelse, emezan, den na oulo polra zonzan, hag e tapin mouejou digant an diou bartli...

Mez awateh o deuz an dud dre ama deuz giz-ober Dubuisson koz. Kaer en do kaout deuz e du ar penou-braz hag ar re binvidik pore, goude beza rastellet ar-hant ar paour, a zeu goude d'esa domina anezan, kaer en do digas-prefejou ha souprefejou d'e heul evel ma lak an den dall eur c'hi bihan da hench e gammejou, kaer en do ober e botr fin, Dubuisson a zo diskaret en islam an holl dud a rezon. Holl omp skulz gant eun depute ken fentus; eur vez a ve evidomp miret pelloc'h eur post-kled eveltan.

Biskoaz, nan foiltr biskoaz, n'en deuz great eur gammed da wellat stad al labourerien, biskoaz n'en deuz foulet diner da rei skoazel d'ar sendikajou na d'ar gouellou: pech'e a ve ha soloniach, rei mouejou d'ezan.

Diskuezmop ar wech-ma 'ta, paotred Breiz-Izel, ouvrierien ka tud a boan 'barz en pob stad, n'e ket sklavourien omp na tud da brena. Mignoned Dubuisson, leun o godel a aour roet gant ar *Fonctionnaire* a zeut da ober aoun d'ach' ha da waska var hopolante. Lavaret hardi: Ne n'on ket da werza! Me o great ma zonz ganin da voti evit Kergadio!

Ia mar he deronnet d'oc'h eo Kergadio eun gwen, eur c'hlerikal, respontet hardi n'e ket! Prezantet eo bet gant dud dishual hag "independant," mignon eo d'al labourerien, republikan eo, Breton eo, laouank eo, kapabl eo, bolotevad en deuz diskuezet beteg-henn da zelehen beteg ar fin, kaer ho pezo, ni fot d'omp die'haou anezan deuz e boan, ha kas anezan da Bariz evit pevar bla, ni welo goude pelra en do great.

Mar kozeet evelse deuz Kabalerien divergont Dubuisson, c'houi a ziskuezo oc'h tud digabestr, tud poullus a du gant hoc'h interest da genta. Mignoned Dubuisson a gomzo flour ouzoc'h epad eun de, (epad de ar vot!) goudezo na welfet ken ar roud ane' e-pad eiz miz ha daou-ugent!

Deuz ar frouez a zoug, e vo barnet ar wezen.

Dubuisson a zo eur wezen sec'h ha kraz; eur brall diveza d'oi, ni etrezomp tud-bro, hag e ma 'n he gourve. En he flas ni bilanto eur wezen neve, eun iac'h mad.

FANCH JAFFRENOU.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef: F. Jaffrennou "Taldir"

"Evid ar Vro dre ar Bobl"

"Frankiz da beb Barn!"

Rédaction et Administration

Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
Ann. et Récl. 1^{re} p. 01. 20 la ligne
Chronique Locale 0 50 —
En-Récl. 0 75 —

ON TRAITA A FORFAIT
Les Agences Haagas, la Presse Nouvelle et John Jones, Paris, reçoivent aussi nos Annonces.

Les manuscrits ne sont pas rendus

DERNIER APPEL

Lettre de Jean de KERCADIO A L'ÉLECTEUR BRETON de la 2^e Circonscription de Châteaulin

Mon Cher Compatriote Breton,

Vous allez être appelé, le Dimanche 20 Mai, à une seconde consultation, pour choisir définitivement le député qui représentera cette circonscription à Paris.

Les résultats du 6 Mai ont montré clairement que ce pays était divisé profondément. Pour moi, je n'ai pas à critiquer ceux qui, trompés sur mon compte par des gens intéressés, m'ont combattu même par ces moyens peu honorables, quelquefois. Chacun est libre, et doit suivre sa conscience.

Je me borne à constater que j'ai obtenu le magnifique résultat de 4,195 voix. J'en suis fier, moins pour moi que pour l'honneur du parti que je représente parmi vous. Je remercie donc tous les amis qui ont voté pour moi. Sur mon nom, on a compté les voix des vrais Bretons, des bons patriotes, des défenseurs de la religion, de la liberté et de l'agriculture.

Ayant obtenu au premier tour un aussi beau résultat, il est de mon devoir de ne pas reculer. J'affronterai la lutte une fois encore avec courage et désintéressement. Votre bon sens et votre raisonnement, donneront la victoire au parti du Progrès et de l'Ordre, que la République Libérale incarne aujourd'hui.

Électeur Breton, voulez-vous assurer le triomphe du parti révolutionnaire? Non. Voulez-vous porter vos suffrages vers des gens qui ne se sont jamais souciés de votre sort? Pas davantage.

Pour moi, je vous dirai bien simplement et bien franchement que je suis toujours l'ami dévoué du Paysan breton, parce que je le connais et que je l'estime mieux que tout autre. Je le défendrai partout de mon mieux. Je favoriserai le développement de la culture et de l'élevage en Basse-Bretagne, afin que les domestiques puissent être payés davantage à mesure que leurs patrons verront leur bien-être s'accroître. Je ne ménagerai pas, pour arriver à ce résultat, ni mon temps, ni ma peine.

Je m'appliquerai à former des *Caisse de Crédit Agricole* et à encourager de toutes les manières les *Syndicats Agricoles* existant déjà dans la circonscription.

Je voterai aussi en faveur des *Retraites Ouvrières*, lorsque cette loi sera discutée de nouveau.

Si vous voulez bien, Électeurs Bretons, me témoigner votre confiance, mon passé tout de loyauté vous est garant que je ne failirai pas à la tâche. Si je suis votre élu, vous me verrez souvent parmi vous. Je serai constamment à la disposition de chacun d'entre vous.

À la Chambre, je défendrai la Religion, qui est la consolation des pauvres gens, et que des sectaires veulent nous arracher. Je demanderai la liberté de l'Enseignement afin que les pauvres comme riches puissent conduire leurs enfants à l'école de leur choix.

J'ajoute que je suis aussi partisan de l'introduction, dans la nouvelle loi militaire de 2 ans, des dispenses qui existaient dans la loi de 3 ans, en faveur des Soutiens de Famille et des Aînés de 7 Enfants.

Avec ce programme, vous me connaissez bien maintenant, et vous votez pour moi, contre M. Dubuisson, dont aucun parti ne veut plus. Un dernier coup d'épaule, cher Compatriote Breton, et en assurant le triomphe de ma candidature, vous travaillerez aussi pour la cause de notre vieille Bretagne et de la République.

Votre tout dévoué: Jean de KERCADIO.

P. S. — 7,195 Électeurs sur 11,480 votants ont affirmé le 6 Mai, dans la 2^e Circonscription de Châteaulin, qu'ils ne voulaient plus de M. Louis Dubuisson comme représentant. Ces 7,195 Électeurs ne peuvent pas renier leur vote du 6 Mai. Ils voteront donc POUR Kercadio ou S'ABSTIENDRONT.

LE VIEUX DANSEUR DE CORDE

M. Dubuisson a adressé à M. Fégean, président de la réunion de Huelgoat, la lettre suivante, en réponse à celle que celui-ci lui avait écrite au sujet du désistement du citoyen Nicol:

Monsieur le président, J'ai l'honneur de vous adresser réception de votre lettre en date du 11, m'informant du désistement de M. Nicol, et je réponds aux questions que vous me posez:

1^{re} Que je suis et ai toujours été un républicain de gauche, puisque c'est la formule actuellement adoptée, un républicain de droite ne pouvant être, pour moi, un véritable républicain;

2^o Que je ne puis avoir d'ennemis à gauche parmi les républicains, si avancés soient-ils, qui reconnaissent la nécessité, pour le nation, d'avoir un gouvernement obéi par ses agents, et comme base de la société, la famille et la propriété individuelle. Mais je considère les collectivistes, les antimilitaristes et les anarchistes comme faisant à la République autant, sinon plus de tort que les réactionnaires;

3^o Que je serais heureux d'être l'élu du parti républicain tout entier.

DUBUISSON.

Qui ne reconnaît dans cette lettre papalardes les caractéristiques de la plus insigne fausseté, de la pire mauvaise foi?

M. Dubuisson s'y révèle ce qu'il est en réalité, un homme à double face, dont la mentalité véritable demeura à jamais une énigme pour ses Électeurs.

Écoutez le bon apôtre nous raconter « qu'il a toujours été un républicain de gauche » et jouer sur les mots (il prend tous ses électeurs pour de parfaits imbéciles) en parlant des républicains de droite! Il y a des républicains au centre (Progressistes, Libéraux), mais il n'y en a pas à droite.

Les députés de droite sont des conservateurs, des monarchistes, qui ne se sont jamais dits républicains. Il y a 10 ans que Tonton Lapipe siège au Palais-Bourbon, et il ignore encore en combien de fractions politiques se divise la Chambre des Députés.

Il se dit donc « républicain de gauche », Mensonge. M. Dubuisson, en employant cette expression ment à tout son passé politique en voulant amadouer quelques nicolistes, qui d'ailleurs, ne voteront jamais pour lui. M. Dubuisson a été un républicain du centre (nuance progressiste), si nous en jugeons par ses votes; mais il est tellement rendu à cette heure, qu'il ne sait même plus à quel saint se vouer: aussi n'hésite-t-il pas à employer les subterfuges et les équivoques les plus basses pour se raccrocher à son siège vacillant. Si Dubuisson avait toujours été républicain de gauche, quelle raison M. Nicol avait-il de le combattre?

M. Dubuisson prétend n'avoir pas d'ennemis à gauche parmi les républicains qui reconnaissent la famille et la propriété. Ceci c'est de la roublardise toute pure: M. Dubuisson ne peut avoir d'ennemis à gauche! Il suffit de connaître un tant soit peu la situation politique du pays pour voir la contradiction flagrante qui existe entre les paroles vagues de Dubuisson et ses votes, entre ses déclarations mensongères et les affirmations précises de ses adversaires.

Le *Réveil du Finistère*, organe des Gauchards, le *Courrier du Finistère*, organe du Clergé, dans ce département, sont d'accord tous deux pour repousser M. Dubuisson de leurs partis respectifs. *Ar Bobl*, organe des Régionalistes, le repousse aussi parce qu'il est honteux de voir des Bretons représentés au Parlement par des députés d'origine étrangère: où donc sont alors les amis

de M. Dubuisson? Ses vrais amis politiques, entendons-nous bien, et non ceux qui veulent profiter de ses dépouilles??

M. Dubuisson est animé d'une sainte haine contre les collectivistes, les antimilitaristes, les anarchistes, les réactionnaires, dont il fait une bouillabaisse ridicule. Il eut bien fait de développer un peu sa pensée, mais ce serait lui demander trop; il parle peu, il écrit moins encore; pense-t-il beaucoup, ou moins?

Enfin, il termine, le vieil apôtre subtil, en déclarant qu'il serait heureux d'être l'élu du parti républicain tout entier!!

Eh sans doute! Il serait bien content que les républicains lui accordent encore pour 4 ans son traitement de député. Mais comment se peut-il qu'il devienne l'élu de tous les Républicains puisqu'il se déclare subitement par un savant virage de bord, républicain de gauche tout court, c'est-à-dire, pour qui connaît la valeur des mots, socialiste-antimilitariste.

On sait heureusement à quoi s'en tenir sur les déclarations du Père Lapipe, l'ennemi né des ouvriers et des cultivateurs dont il ne se préoccupe même pas.

Voter pour une girouette aussi usée serait commettre la dernière absurdité.

On n'aurait même pas l'excuse de dire que c'est pour « un parti » que l'on vote, Dubuisson montre clairement que voulant être de tous les partis, il ne l'est d'aucun.

LE PAYSAN.

Aux Electeurs de la 2^e Circonscription de Châteaulin

Il est beau d'obéir à la discipline d'un parti, mais il est encore plus beau d'obéir à sa conscience. Par les votes du 6 mai 7,195 électeurs ont refusé d'accorder une 3^e fois leur confiance à M. Dubuisson parce qu'il a trahi les ouvriers et les cultivateurs du pays.

Il lui ont fait clairement comprendre qu'ils ne voulaient plus de lui pour le représenter à la Chambre et l'engagement à aller jouir en paix de la retraite qu'il a su si bien se voter et qu'il a si mal gagnée.

Je viens vous mettre en garde contre les insinuations de mes adversaires qui vous disent que je suis le candidat de la réaction. Ce sont des menteurs, à ces gens-là tous les moyens sont bons pourvu qu'ils arrivent à leur but.

Je me suis présenté à vos suffrages comme républicain libéral parce que je le suis en réalité. Je défends à qui que ce soit de soutenir le contraire. D'autres vous diront: il s'appelle M. de Kercadio, il ne peut pas être républicain. Je prétends cependant être un meilleur républicain que la plupart d'entre eux.

Bien plus qu'eux je veux et je désire le bien-être du malheureux. Ma profession de foi vous en est garant. Mes adversaires afin de vous empêcher de mettre votre confiance en moi, pour la défense de vos intérêts, vous disent que je suis un clercal, je leur réponds que je suis un homme religieux; comme d'ailleurs ils prétendent l'être tous, mais à tort.

Si je m'étais présenté à vous en vous disant le contraire de ce que je suis, vous m'auriez qualifié de fourbe et de menteur. Or, je ne suis pas de ceux qui agissent de la sorte, j'ai au contraire la prétention d'être un homme plus loyal et plus franc que ceux qui me combattent pour soutenir la candidature de M. Dubuisson, qui lui n'a ni principes, ni convictions. Il est ce qu'on appelle vulgairement: ni chair, ni poisson. J'appelle de mes vœux une république dans laquelle tous les français seront libres à n'importe quelle opinion ils appartiennent.

Je termine en vous disant que je n'abandonne nullement la lutte, comme l'ont répandus des gens mal intentionnés, mais qu'au contraire, je suis décidé à la mener jusqu'au bout, pour faire triompher le parti du don divin; je viens vous ouvrir le ciel. Qui pourrait trouver un supplice que le disciple du Christ ne vienne adoucir, une douleur qu'il ne sache consoler.

Le missionnaire dit adieu à sa famille, à sa patrie; il affronte les climats les plus meurtriers, pour porter la parole de Dieu aux sauvages, et donne volontiers sa vie pour racheter l'âme de ses frères.

Voilà les villes que l'épidémie ravage: là encore vous trouvez le prêtre au chevet des mourants. Il leur parle de Dieu; il leur montre le ciel, et ces malheureux, consolés, oubliant leurs souffrances, laissent s'envoler leurs âmes sur les ailes de l'espérance.

Au pied de l'échafaud, lorsque vous voyez le front de ces misérables rassérénés, soyez persuadé que le prêtre a passé par là; car il n'est pas un hérosisme dont ne soient capables ces hommes, qui ont su vaincre la nature, pour ne vivre qu'en Dieu et pour Dieu.

Un prêtre pénétra dans le cachot d'Yves; il le pressa sur son cœur, pleura et pria avec lui, releva son courage, lui rendit l'énergie, et, lorsqu'il sortit, l'âme du dernier des Coëtmore, fortifiée par les paroles de l'aumônier, s'éleva élevée jusqu'au trône de Dieu; elle avait compris que, là-haut, est un Maître, un Ami, qui n'abandonne jamais ceux qui ont recours à Lui. Et, résigné, consolé, il s'appretait à suivre avec courage le chemin royal de la Croix, où son Dieu l'avait précédé.

(A suivre)

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 13

L'Hermine de Coëtmore

Par L. DE KERLOIS

— Mlle de Coëtmore ne compte pas ici, Jeanne; je ne suis plus que la sœur d'un assassin. Viens, je veux voir M. de Kerbi, il peut beaucoup pour Yves.

— Yves! un criminel! murmura la pauvre femme, tandis qu'elle se levait péniblement pour suivre la jeune fille. O Max! si tu es pour quelque chose dans cette accusation, tu seras maudit là-haut.

— Anne marchait vite, elle fut bientôt arrivée devant la porte du célèbre avocat. Il était heureusement chez lui. La jeune fille se nomma au domestique, qui l'introduisit dans le cabinet particulier de M. de Kerbi.

— Un quart d'heure, qui parut un siècle à la pauvre enfant, s'écoula avant que l'avocat ne vint la rejoindre. Son cœur battait bien fort à la pensée de se trouver en présence de cet ancien ami, son père, qui, dans quelques instants, allait tenir dans ses mains l'avenir de son frère.

Consentirait-il à plaider pour l'innocent?

Tout à coup, M. de Kerbi parut avec l'air sévère et grave qui ne le quittait jamais. En voyant les traits abattus de la jeune fille, un léger étonnement se peignit sur son visage.

— Voici une bonne surprise mon enfant, en tendant la main à Anne, votre père et Yves vont bien, je l'espère... Mais qu'avez-vous, Anne? demanda-t-il en la voyant pâlir davantage et en sentant sa petite main trembler dans la sienne. Qu'est-il arrivé?

— Alors la jeune fille faisant un grand effort sur elle-même fit à l'avocat le récit du crime et de l'accusation portée contre son frère.

M. de Kerbi frémit.

— L'affaire est bien tramée, dit-il, mais ne perdez pas courage, il m'est passé par les mains des causes plus compliquées encore. Nous parviendrons, n'en doutez pas, à découvrir le criminel. Avez-vous un ennemi dans le pays?

— Anne raconta ce qu'elle savait de Max, l'avocat en prit note et ajouta: — Cette cause me tient à cœur, ma pauvre enfant; ne doutez pas que tout ce qu'il me sera possible de faire pour découvrir la vérité ne soit fait. Comptez sur moi, je suis à vous bien sincèrement.

La jeune fille était émue, il lui semblait que maintenant que M. de Kerbi allait s'occuper de son frère, il était sauvé, et, dans sa reconnaissance, elle ne put retenir les larmes qui inondaient ses yeux.

— Merci, dit-elle en serrant la main de l'avocat. J'ai encore une chose à vous demander, Monsieur. Comment faire pour obtenir la permission de voir Yves?

— Vous l'obtiendrez aussitôt qu'il aura subi l'interrogatoire du juge d'instruction. Du reste, je vous le ferai savoir. Retournez-vous à Coëtmore ce soir?

— Oui, ici je suis inutile à Yves et mon père est bien seul.

— Je vous enverrai une dépêche aussitôt que vous pourrez pénétrer auprès de votre frère. Portez mes affections à votre père et dites-lui que je prends à cœur l'honneur de son fils.

— Anne reprit plus tranquillement le chemin de Coëtmore. Son père aussi se calma un peu en apprenant que M. de Kerbi consentait à se charger de la cause de son fils. Il connaissait de longue date le talent de l'avocat et avait toute confiance en lui.

Le père et la fille attendaient avec impatience le moment où il leur serait donné de pénétrer auprès du cher absent.

VII

Yves n'avait pas faibli durant le trajet de Coëtmore à la prison et avait conservé cette contenance calme et digne qu'il avait prise lorsque le commissaire était venu l'arrêter.

Mais, une fois qu'il s'était trouvé seul dans son cachot, une fois qu'il n'eut plus devant les yeux d'autre horizon que les murailles sombres et lu-

mides de la prison, lorsqu'il ne put plus contempler le ciel, dont la paix semble descendre, le découragement envahit son être.

C'est que cette immensité profonde et limpide, que l'on nomme le firmament, a une telle influence sur nos âmes! Ne passent-elles pas souvent par les mêmes phases que lui? Un ciel noir nous attriste; un ciel bleu nous égale, nous console. Nous levons les yeux vers la voûte céleste, pour y chercher un refuge dans nos épreuves, une promesse pour l'avenir, et nos cœurs s'élevèrent vers lui dans l'élan de leur amour. Ils semblent vouloir déchirer ce voile d'azur, qui cache la vraie patrie à nos regards humains.

Qu'il devait sembler cruel à l'innocent, ce séjour dans la demeure du vice, où les seuls bruits qui parviennent aux oreilles du prisonnier sont les grincements des clés du geôlier, les paroles grossières et les blasphèmes des prévenus.

Lorsque Yves vit refermer la porte de son cachot, un frisson parcourut son corps.

— En sortirai-je jamais? murmura-t-il.

À présent qu'il était sans témoin, le vaillant jeune homme s'assit, accablé, et, appuyant sa tête dans ses mains, il pleura.

Il sentait son impuissance et comprenait, sans pouvoir l'expliquer, qu'il était victime de quelque complot odieux.

Il se représentait l'angoisse de son père, ce noble vieillard, qui voyait dé-

truire son honneur, la seule chose à laquelle il tint plus qu'à la vie.

Quelle douleur pouvait être comparable à celle qu'éprouvait Anne, cette sœur qui ne connaissait d'autre affection que celle de la famille, et dont le cœur était un abîme de tendresse et de sensibilité.

Et Christiane?... Il croyait entendre le cri déchirant qu'elle avait dû pousser lorsqu'on lui avait appris que son fiancé, accusé d'un crime épouvantable, venait d'être arrêté. Certes, l'accusation avait été bien tramée, puisque la justice s'était trompée.

Le soupçon n'entrerait-il pas dans l'esprit de la jeune fille et de son père? L'affection de Christiane saurait-elle triompher de l'opinion publique?

— Oh! oui, se dit-il. Ce serait faire injure à ma fiancée que de douter un instant de son amour! Elle a foi en moi comme j'ai foi en elle. Pauvre enfant! combien elle doit souffrir!

Hélas! la reverrai-je jamais? soupirait-il. Aurai-je seulement la force de supporter l'épreuve?

Mais ce lieu duquel l'honnêteté est bannie, où l'assassin, le faussaire, le voleur, marchent sur le pied d'une égalité parfaite, a pourtant son ange gardien. Il se présente sous la figure du prêtre et dit simplement:

— Me voici. J'apporte la consolation et l'espérance. La société vous rejette de son sein, et moi, au nom de Jésus-Christ, je vous ouvre les bras. Les juges vont ont condamné, et moi, au nom de la Victime innocente immolée sur le Calvaire, je vous apporte le par-

L'Ordre et des Réformes sociales, en vue d'améliorer le sort des cultivateurs et des ouvriers. Je les aime mieux que M. Dubuisson, qui pendant deux législatures n'a rien fait pour eux. Je vous dis donc à dimanche et l'espère que vous n'écouteriez que la voix de votre conscience, pour faire triompher sur mon nom le programme que je vous ai soumis.

Si je suis votre élu, je mettrai toute mon énergie et mon indépendance à la défense des intérêts de mes électeurs.

La Bretagne aux vrais Bretons. La France aux vrais Français.

La liberté pour tous. J. DE KERGADIO.

AUX INSTITUTEURS

Nous avons su de source officielle que tous les Instituteurs de l'arrondissement de Châteaulin qui ont soutenu la candidature Nicol seront punis, par ordre de la préfecture, c'est-à-dire déplacés et retardés dans leur avancement. Nicol lui-même sera inquiété.

Si M. Dubuisson est élu, il ne manquera pas de se venger et de faire sauter les instituteurs.

A défaut de Nicol, les Instituteurs eux-mêmes, comme tout le monde, ont tout intérêt à voir passer Kergadio.

Ar Bobl.

Roc et Bloc

Dans notre Bretagne, le Bloc est partout battu par le Roc. Sur 600.000 électeurs environ, 350.000 se sont déclarés pour les candidats progressistes, libéraux et conservateurs, 250.000 seulement pour les radicaux.

Dans le seul département, des Côtes-du-Nord, malgré le « siège gagné », au Bloc par le beau Vicomte, les libéraux obtiennent 73.000 voix, les blocards 45.000 seulement, soit en faveur de la liberté une majorité de 27.200 voix.

Ces chiffres sont clairs et précis. Il en résulte nettement que la Bretagne ne suit qu'à regret, et contrainte par la force, la France dans sa politique. Elle proteste à sa manière, par ses suffrages, mais ce n'est pas cela qui empêchera le Midi de nous gouverner, et notre pays d'être inondé de fonctionnaires étrangers que l'on nous envoie à dessein pour nous diviser entre nous et nous appauvrir moralement et matériellement.

Par 100.000 voix de majorité, les Bretons ont répudié le système centralisateur créé à Paris par les pastiches de Bonaparte. Si les majorités ne sont pas de vains mots en France et si les Bretons voulaient et savaient faire écouter leurs revendications éternelles, nous aurions tôt fait de renvoyer à leurs forêts les loups déguisés en bergers.

FALC'HER.

Dans la 1^{re} de Brest

Pierre Biétry demeure seul en face de Goude, l'antichrist, en faveur duquel se sont détestés Isnard et Bouysy.

Le pauvre Isnard, député sortant, franc-maçon avéré, s'est vu rejeter par la masse des électeurs, qui lui ont accordé à peine 3.000 voix, alors que Biétry arrivait à 8.000. (On se souvient chez nous qu'Isnard, lors de la discussion sur la langue bretonne, sous le ministère Combes, vota contre l'emploi du breton.)

Nous sommes heureux de trouver dans les théories développées par le vaillant Biétry dans toutes ses conférences la part du régionalisme et de la décentralisation.

Dimanche, causant au Casino de la rue de Siam, il disait :

« Le radicalisme renforce le pouvoir central auquel nous reprochons d'être tentaculaire, d'avoir déjà appauvri le pays en appliquant les mêmes usages au Nord qu'au Midi ; alors que cette centralisation excessive pesait déjà et lourd, le gouvernement, sous la poussée du radicalisme-socialisme, s'empara des idées, des cerveaux. »

Bravo, Biétry ! Nous invitons nos amis de Brest à voter en masse pour Biétry, contre le collectiviste-révolutionnaire Goude, et à faire triompher sur son nom le parti de l'Ordre et de la Liberté.

Remerciements de M. Ollivier

M. Louis Ollivier, qui vient d'être réélu député dans la deuxième circonscription de Guingamp, adresse aux électeurs la lettre de remerciements suivante :

« Mes chers amis, Malgré tous les efforts tentés pour vous intimider et provoquer votre abstention,

vous avez affirmé sur mon nom, au nombre de 8315, votre volonté de rester fidèles à vos convictions religieuses et de voir rétablir l'apaisement dans le pays par l'exercice de la Liberté.

« Je vous remercie du nouveau témoignage de confiance et d'affection que vous m'avez ainsi donné. Croyez à toute ma gratitude et à mon absolu dévouement. J'essayerai de ne point faiblir à la tâche, quelque difficile qu'elle apparaisse aujourd'hui, en présence des résultats attendus que nous ont donnés les élections et qui nous révèlent de quelles forces disposent les haines de nos adversaires.

« Où s'arrêteront les violences ? De quel- les oppressions serons-nous les victimes ? Aucune illusion n'est désormais permise.

« Comme je vous le disais dans ma profession de foi, c'est bien l'ordre social lui-même que menacent les passions déchaînées de la foule égarée par les excitations et les mensonges des plus criminels. Et ce serait une véritable désertion que de ne pas nous unir plus étroitement que jamais pour défendre tout ce que nous aimons et nous préserver de l'anarchie.

« Comment pourrions-nous d'ailleurs désespérer ? Notre cause est celle de Dieu ! Elle est impérissable comme lui.

« Laissez-moi donc terminer ces remerciements par un dernier appel à votre courage. De même que dans une bataille, pour combler les vides, serons toujours les rangs pour Dieu et pour la France ! pour nos autels et nos foyers !

Vit hon itzo ! Vit hon itezgo !

LOUIS OLLIVIER, Député de la 2^e circ. de Guingamp.

Remerciements de M. Guilloteaux

Mes chers Electeurs, « Malgré les efforts désespérés des sectateurs et des francs-maçons, malgré la pression officielle la plus cynique de la part des fonctionnaires et la corruption la plus éhontée, malgré une campagne perfide de mensonges et de calomnies dont vous avez eu à faire justice, vous avez encore une fois triomphé de vos adversaires !

« Honneur à vous, Bretons ! « Vous avez démontré à la France que vous êtes des hommes libres et fiers, et que vous n'acceptez jamais l'esclavage de la loge maçonnique.

« Votre représentant est fier de vous ! « S'il a bien travaillé pour vous dans le passé, soyez assurés qu'il travaillera mieux encore dans l'avenir, et qu'il tiendra toujours haut et ferme, quand même, envers et contre tous, le drapeau dont vous lui avez confié la défense pour la France, pour la Bretagne, pour la Liberté !

« A vous tous, merci ! « Vive la République ! Vive les Bretons ! Vive la Liberté !

JEAN GUILLOTEAUX, Député de la 3^e circonscription de Lorient.

Remerciements de M. de l'Estourbeillon

Mes chers compatriotes, « La lutte est terminée ! « Pour la quatrième fois et par 9.224 voix contre 3.725, vous venez de me confier l'insigne honneur de vous représenter.

« Je vous remercie tous de tout cœur et en particulier notre chère ville de Vannes, dont la majorité est venue me donner un si précieux témoignage de sa sympathie.

« En présence de tant de lâchetés et de tant de faiblesses, au dehors, sur tant de points de notre malheureuse Patrie, nous pouvons, nous, demeurer fiers de notre Morbihan.

« Indébranlables comme les rochers de vos côtes, vous avez signifié une fois de plus à tous, que quoi qu'il arrive, vous entendrez — demeurer attachés à jamais à la foi de nos ancêtres ; — voir respecter toutes les libertés ; — et ne jamais subir, en aucun cas, la tyrannie des étrangers ou des sectaires qui prétendent faire successivement mais baser sur tous nos droits les plus sacrés.

« Honneur à vous ! « Je vous conviens ces jours derniers à demeurer dans ces heures difficiles, toujours indépendants et libres, vous sciez dans tout et les 5.500 voix de majorité que vous m'avez données ont démontré que tels étaient vos sentiments.

« J'ai l'honneur d'en être fier. « Aussi les liens étroits qui désormais nous unissent, me font plus que jamais un devoir de travailler à la défense de tous vos droits et à la sauvegarde de tous vos intérêts.

« J'ai fait et à chacun, de quelque horizon qu'il vienne, vous me trouverez toujours prêt à vous servir et à maintenir haut et ferme le drapeau de toutes nos libertés.

« En présence de l'avenir, gros de menaces, demeurons donc plus que jamais unis, prêts à toutes les luttes et au besoin à tous les sacrifices, pour la prospérité et le salut de notre Bretagne, pour la gloire et l'honneur de la France.

Régis de l'Estourbeillon, Député du Morbihan.

Les Votants

D'après les statistiques que nous avons établies, on aurait compté dimanche 6 mai environ 8.900.000 votants, soit près de 800.000 de plus qu'en 1902 :

Table with 2 columns: Political group and number of voters. Includes Radicals, Socialists, Progressives, etc.

En comparant ces résultats à ceux de 1902, et en tenant compte de ce fait qu'à ce moment les socialistes et socialistes unifiés étaient classés ensemble, on voit que les radicaux et républicains ont gagné plus de 250.000 suffrages et les socialistes plus de 270.000.

Par contre, les progressistes ont perdu 270.000 voix, mais les partis de droite ont gagné 400.000 voix.

Dans le département de la Seine on a compté 242.000 voix républicaines et radicales, 215.000 voix socialistes, 200.000 voix libérales, conservatrices et nationalistes. Le chiffre des voix progressistes est insignifiant, très peu de candidats ayant pris cette étiquette.

Le Nord a donné 105.000 voix républicaines et radicales, 100.000 voix socialistes, 80.000 voix progressistes, 107.000 voix de droite. Les partis y sont très fortement tranchés. Il en est de même dans le Pas-de-Calais : 58.000 voix républicaines et radicales, 56.000 voix socialistes, 22.000 voix progressistes, 62.000 voix de droite.

Dans la Gironde, on a relevé 106.000 voix républicaines et radicales — la note républicaine prédominant, ici — 15.000 voix socialistes, 11.000 voix progressistes, 50.000 voix de droite.

Le Rhône accorde 65.000 voix aux radicaux et républicains, 48.000 aux socialistes, 46.000 aux progressistes.

Le groupement des départements bretons apporte 187.000 voix au radicalisme et républicains, 18.000 aux socialistes, 123.000 aux progressistes, 316.000 à la droite.

En Seine-Inférieure, les suffrages se répartissent ainsi : 61.000 voix radicales et républicaines, 12.000 socialistes, 52.000 progressistes et 23.000 de droite.

Dans la Haute-Garonne, le radicalisme l'emporte avec 45.000 suffrages, contre 15.000 aux socialistes, 16.000 aux progressistes et 18.000 à la droite.

Dans la Loire, les radicaux et républicains obtiennent 81.000 suffrages contre 50.000 aux socialistes et 28.000 aux progressistes.

Enfin dans le département de Meurthe-et-Moselle, où une évolution s'est marquée dans le sens républicain, on a relevé 65.000 voix radicales et républicaines, 6.000 voix progressistes et 45.000 voix de droite.

Mort de Mgr Fallières

Nous disions souvent que Mgr Fallières était dans un état de santé précaire et que ses forces étaient très affaiblies. Une dépêche particulière nous apprenait samedi qu'une congestion pulmonaire s'était déclarée jeudi, et à eu facilement raison de son organisme épuisé : l'évêque de Saint-Brieuc est mort vendredi matin.

Pierre-Marie-Frédéric Fallières était né le 9 avril 1834, à Mézin (Lot-et-Garonne) ; il était cousin, issu de germain, du Président de la République.

Il commença ses études au petit communal de Mézin et les termina au collège ecclésiastique de Paris où l'ex-abbé Combes professa la rhétorique. Elève brillant, il eût à Paris pour supérieur l'abbé Boudinet. Devenu évêque d'Amiens, Mgr Boudinet, qui avait le jeune Fallières en particulier estime, l'appela auprès de lui alors qu'il n'était encore que diacre. Il l'ordonna prêtre à Amiens, et en fit son secrétaire particulier. Peu après, malgré sa jeunesse

(il n'avait que vingt-quatre ans), il était nommé vicaire général. Il remplit ces importantes fonctions pendant vingt-huit ans, sous trois évêques successifs : Mgr Boudinet, Mgr Bataille et Mgr Guilbert. Lorsque ce dernier fut nommé archevêque de Bordeaux, il voulut avoir l'abbé Fallières comme vicaire général, dans ce nouveau diocèse.

Nommé évêque de St-Brieuc en 1889, Mgr Fallières sut si bien s'identifier à ce milieu si particulier de la Bretagne qu'au bout de peu de temps, en dépit d'une santé médiocre, impressionnable, de ses réparties piquantes, il avait acquis la sympathie de ses prêtres qui l'aimaient beaucoup.

Dans toute sa carrière de vicaire général et d'évêque, Mgr Fallières donna tous ses soins à la question de l'enseignement. Après le vote de la nouvelle législation scolaire, et d'autre part il assura le développement et la prospérité des maisons d'éducation de son diocèse.

Depuis quelques années, ses jambes lui faisant défaut, il se traînait péniblement dans ses tournées pastorales. Enfin, depuis un an environ, il dut se résigner à ne plus quitter son évêché ; mais il présidait cependant son conseil et s'occupait avec un intérêt douloureux les événements que traverse l'Eglise de France.

Les funérailles de Mgr Fallières, ont eu lieu mardi, au milieu d'un grand concours d'assistants.

A neuf heures la levée de corps a été faite par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, qui présidait la cérémonie.

A la fin de cette imposante cérémonie les cinq absoutes ont été données par : NN. SS. Carmene, Rumeau et Gouraud, l'abbé de Thymaleuc et par Mgr Dubillard.

Un grand service sera célébré à la Cathédrale le 12 juin. A cette cérémonie sera prononcée l'oraison funèbre de Mgr Fallières.

On annonce comme certain l'intérim d'un évêque breton comme successeur de Mgr Fallières.

Journaux perquisitionnés

Nous lisons dans l'Indépendance Bretonne :

Si l'un des précédents ministères se fût avisé de faire perquisitionner dans les bureaux de la Justice ou de l'Armée ou de la Dépêche de Toulouse, MM. Clémenceau et Sarraut n'auraient pas manqué de faire entendre les protestations les plus véhémentes.

Devenus, l'un ministre de l'intérieur, l'autre sous-secrétaire d'Etat à ce département, ces deux professionnels du journalisme ne se font point faute d'infirmer à leurs confrères des visites domiciliaires.

Le 27 avril dernier, ils faisaient perquisitionner dans les bureaux de la Croix de Paris.

L'autre jour, sous prétexte de découvrir l'auteur d'une affiche contre leur candidat Méquillet, ils soumettaient à des perquisitions policières les bureaux du Journal de Lunéville et plusieurs imprimeries de la ville.

Les recherches ont été d'ailleurs infructueuses.

On annonce que le Journal de Lunéville est décidé à protester devant les syndicats de la Presse.

Nous avons publié la protestation formulée, sur la plainte de M. Féron-Vyraud, directeur de la Croix, par le Syndicat de la Presse parisienne, contre « une telle procédure, poursuivie en violation ouverte du secret professionnel, » qui « serait, si elle était acceptée comme légitime la négation même de la liberté de la Presse, dont elle rendrait l'exercice impossible. »

Ce syndicat renouvellera sans doute sa protestation ; mais il est à craindre que MM. Clémenceau et Sarraut n'en tiennent pas meilleur compte que précédemment.

S'il y avait une Presse française soucieuse de sa dignité et de ses droits, ce n'est pas une simple protestation, c'est un ultimatum qui serait adressé au ministre de l'intérieur et à son sous-secrétaire d'Etat.

Ces Messieurs seraient nettement sommés de respecter les domiciles des journaux, sous peine de se voir boycotter et mettre au ban de la Presse toute entière.

Mais hélas ! il y a des journaux ministériels et des journaux antiministériels ; et les premiers sont décidés à rester à tout prix, au service du gouvernement.

Ce n'est pas à leur liberté qu'attendent MM. Clémenceau et Sarraut : c'est à celle de leurs confrères qu'ils ont le plus intérêt.

On a protesté, on protestera de nouveau, pour la forme ; et la liberté de la Presse restera livrée, comme devant, aux fantaisies policières de journalistes qui, arrivés au pouvoir continueront à envahir brutalement, quand leur leur semblera, les domiciles des journaux de l'opposition, à fouiller dans leurs papiers, à violer le secret professionnel, à rendre la liberté de la presse impossible.

restera livrée, comme devant, aux fantaisies policières de journalistes qui, arrivés au pouvoir continueront à envahir brutalement, quand leur leur semblera, les domiciles des journaux de l'opposition, à fouiller dans leurs papiers, à violer le secret professionnel, à rendre la liberté de la presse impossible.

Société centrale de sauvetage des naufragés

Récompenses aux Héros Bretons

La Société centrale de sauvetage des naufragés a tenu, dimanche, sa séance d'assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, sous la présidence de M. le vice-amiral Ch. Duperré.

M. Lebon donne lecture des actes de dévouement, très nombreux, accomplis dans le courant de l'année.

Parmi les récompenses distribuées, citons pour notre pays : Le 25 décembre 1905, Auguste Penven, patron du canot de sauvetage du Guilvinec, réussit, malgré une mer démontée, à sauver seize hommes de l'équipage du Cormorin, de Glasgow.

Au cours de la sortie, le canot de sauvetage fut en partie défoncé ; Penven fut blessé à la main et un autre homme reçut un violent coup dans les reins.

Comme récompense de sa bravoure, Penven reçoit le prix Chauvart et la médaille d'or du baron Jules Clouet.

Le 21 septembre 1905, le proposé des douanes Leclerc, de surveillance sur le quai de Toulhéry (Côtes-du-Nord), se jeta à l'eau pour sauver un enfant de six ans qui allait se noyer.

Leclerc allait être entraîné au large, lorsque le jeune Guizou, fils du patron des douanes de Toulhéry, se jeta à l'eau à son tour pour secourir Leclerc.

L'enfant put être sauvé. Le proposé Leclerc reçoit le prix Emile Robin, et le jeune Guizou une médaille d'argent de M. le ministre des colonies.

Le 15 mars 1905, le canot de sauvetage de Molène, l'Amiral Roussin, recueillit une partie de l'équipage et des passagers de l'Urbain, navire anglais échoué dans le Fromveur.

Le 26 décembre dernier, le même canot de sauvetage recueillit 24 hommes du vapeur anglais échoué sur la roche Baz-Wen.

Enfin le 10 mars 1905, l'équipage de la station de Molène sauvait 21 hommes du vapeur anglais Nelson. Quelques instants après, le vapeur britannique coula.

Le patron Gouache, commandant l'Amiral Roussin, se voit décerner le prix Adelson-Cousin et la médaille d'or du baron Jules Clouet.

Louis Bozee, 11 ans 1/2, se trouvait le 18 juin, sur le quai d'Ellel (Morbihan), quand il vit un enfant tomber à la mer. Il se jeta à l'eau tout habillé et réussit à le ramener sain et sauf à terre.

Deux jours après, dans les mêmes conditions, le brave garçon sauvait encore la vie à un de ses camarades, entraîné par le courant.

Le jeune Bozee reçoit le prix Tourville. Le 13 novembre 1905, le canot de sauvetage le Foubert de Bézzy sortit par mer grosse et vent soufflant en tempête pour aller au secours du dundee Jaques, parti de Locudy avec un chargement de pommes de terre pour Naath.

Le Jacques qui allait couler, avait à bord cinq hommes d'équipage.

Le prix du vice-amiral baron Méquet, avec la médaille d'or de M. Richard Heurtaux est remis au sous-patron Maréchal, qui commandait le Foubert de Bézzy.

Le brick Marcel-Evmas, qui le 3 février 1905, était venu chercher un abri dans la baie de Camaret contre la tempête, faisant rage, fut emporté sur les rochers de la falaise de Feunteun-ar-Aol.

Il s'y serait brisé sans l'arrivée du canot de sauvetage Comte et Comtesse de Dognon, qui eut le bon sens de se faire remorquer par le canot de sauvetage de Penven.

Le patron Le Gouster reçoit le prix Gation-Clairon, décerné à la station du Conquet, ainsi que la médaille d'or de Mme la générale Bézant.

Enfin, le prix Léon Echalié est accordé à deux pêcheurs de Plouguerneau (Finistère) : Jean-Marie Galliou et Hippolyte Galliou, qui ont opéré dans des circonstances périlleuses le sauvetage de l'équipage d'une barque en détresse.

Son neve var sujed Voladek 1906

HAG ISPIAL

Var sujed an Aotrou Loets Dubuisson LESHANVET "POTR E GORN-BUTUN"

Eur medisin euz a Gerne Judik ar verro A oa laket da zepute. Judi vertontu judi vertonton Judik ar verro Koukou merc'hed Landelo !

Barz en Kastellvez-ar-Faou En devoa dastumet e draou. Dubuisson a oa e hano Eun hano eo deuz a bell bro.

Loeiz Dubuisson a oa potr koant Pa oa pemp pla hag hanter kant. Pa oa laketa da zepute Oa brava gwaz deuz e gontre.

Mez mar oa eur potr distinget Allaz, oa ket distagellet. Eiz vla eo bet ebarz Pariz E c'hinout klozet en peb giz.

Na n'euz ket disket kozael, Voti ive, ken neubeud all. Pa ne gav ket ia mad ar bed An tad Dubuisson na vot ket.

Na c'houllet ket laret all Gant aoun da facha daou pe dri. Mez gant aoun da facha unan, En deuz facht ouspenn nao c'hant.

Vitan e-heun mar na vot ket, Vit naontek all, na laran ket ! Neb a ia er-mez da vale, A lar d'ezan : Vot vidon-me !

Eur wech en doa votet dustu E vit seiz Gwen ha daoustek Ru !! Brema eo arru var an oad, Pemp bla ha triugent bennag.

Biskoaz liard n'en deuz fouetet Evid rekouri den a-bed. Poent eo rei d'ezan e reit, Sur 'walc'h en deuz hi gonet.

Ni n'em glevo 'barz en Keraez Huelgoat ha Kastellvez. Da zevel eur sommik ar c'hant Vit prena d'ezan eur c'horn koant.

Eur c'horn-butun-pri a wennek Hag eur pakad butun frizet, Hon mouezou 'vat n'en devo ket Da GERGADIO e voit roet.

Hennez n'e ket vel Dubuisson Bea 'neuz eun ompinion. Ha ne n'e ket eur potr fier Karout a ra al labourer.

Karout a ra ar verrouien Kouiz hag an holl vicherourien. O difenn a rei e peb giz Mar kasit aneon da Bariz.

Ar Re Ru a zo tromperien Mad da baka ginaouien. Leun int bepred a goujou flour Mez e c'hojoi ia gant an dour.

Poent eo brema d'ar Vretoned Dond da anaout o mignoned. Ar Vretoned brema d'o zro A renko bout mestr en o bro.

Mez birvien na vezin mestr Keid a vo en o gouk eur c'habeistr. Bevet eta al Liberté e Betet Breiz-Izel hon c'hontre !

Room eul lamm d'An Dubuisson Evid enor an Tri Ganton. Eur C'HERNEVAD IAOUANK.

LES COURSES DE PENNALAN

Impressions d'un Jockey

Le jockey Dustu nous communique les notes suivantes qu'il a crayonnées dimanche :

... Je suis allé à la gare de Carhaix dimanche au train de 10 heures pour prendre mon cheval demi-sang. Remarqué sur le quai un vieillard aux cheveux blancs, tirant d'une longue pipe bavaroise des bouffées bleuâtres.

— C'est Dubuisson, me dit-on. — Qui ça, Dubuisson ? — Le député sorti de cette circonscription. — Ah, très bien, et que fait-il là, ce brave vétéran ?

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 22

Kontadennou gwechall-goz-koz

GANT VAN AR FLOC'H

— A galoun vad. Neubeud ha neubeud, avad, n'ho po kon. — Menez tra. Bennoz Doue varnout. Koulskoude, gwelloc'h a gavfen kaout anezho holl dioustu.

— Setu ama. Hag e tiskarg hag e tiskarg. Ugent mil lur ; daou gement al c'hoaz. Hag ar lalc'h a zo leun bepred. Ha dizale eun iliz koant a zo savet.

Hag ar Bihan d'ar gear. E vam a zo eno, eur vloc'h kab' ganli. — Nag eur vloc'h vad eo houma! eme ar Bihan. Na leaz a vo da rei d'an dud ezomek !

— N'eo ket leaz dre zien eo o devo. Me a ra! aman, hag al leaz ribot eo a vo d'ezo. — Leaz gorroet dustu e rofec'h d'ezo, va mam. Ni a zo pinvidik awale'h da brena amann.

— Koll a roz da benn, va faotr keaz. — Na ran ket, na ran ket. Eglz ma lavaran e vezo great.

Hag egiz-se a oe great. An holl a zeuz da gaout ar Bihan da c'houlouen skoazel digantan en o ezomou, hag hen a lakeaz etruz an holl.

Mervel a eure o yam, hag hen a zimezaz. Azalek neuze ne oe tam laouen ebed ken e galoun. E vreg a zeskaz on devoa eur lalc'h vuzuduz, hag a lavaraz ne viche seder ken e viche ar lalc'h etre he daouarn. Ar Bihan na felle ket d'ezan, rag difennet gons e oa bet outan lavaret seurt da gristen na rei ar lalc'h da zon. Mez hi a c'houlouene anezhi noz dez, hi a glemme, hi a lenve o lavarout ne garie ket he fried anezhi. Benn ar fin, o oe roet d'ezhi. Hag hi da Gastell ganthi ha prena mezer ha seiz ker tre. Mez pa zigor ar lalc'h da baea, ne gav ennh nemed mein munud. Droug a ia emhni, na petra ta ?

— Va gwaz en douz great goap ouzin. Roet en deuz d'in elac'h eur lalc'h aour leun bepred, eur lalc'h mein bihan. M'en talvezo d'ezan bremaik, nebon !

Hag hi d'ar gear hag ober reuz d'ar Bihan. — Ar lalc'h gwirion am beuz roet d'id, eme hema. — Ar lalc'h gwirion ? Eur zac'had mein eo !

Digerri ar lalc'h a ra ar Bihan. Mein hepken a gav ennh. Mantret eo, koll a ra e benn, follet eo. Hag hen kuit d'ar rad. Eur sizon goude, o gorf a oe kavet var an aod.

SONNETS RÉGIONALISTES

La Bretagne

O ! nuage rapide, emporté par le vent, Connais-tu la contrée où fleurit la bruyère ? Ses hommes primitifs gardent une âme fière Dont la foi ne trahit ni l'honneur ne se vend.

Humble et pure, vers Dieu chaque jour s'élève, Ainsi qu'un doux parfum y monte la prière. Là, le ciel bleu se mire en l'eau de la rivière. O ce pays natal je pense bien souvent.

Il chauffe sa candidature, tout tranquillement, en pare pénération...
J'entre au buffet, et j'occupe mon confrère de Plusoullien le jockey Quenta, qui me dit :

— Dis-donc, Dustu, tu ne sais pas à ça va être drôle aujourd'hui à Pennanlin. On ne parle pas de sur nos chevaux de courses, on ne parle que sur nos candidats. Les candidats sont là tous les deux : le père Dubuisson et Jean de Keradio. Justement tiens, le voilà, l'autre, de Keradio, cette bonne figure à-bas, à la petite table, avec les barbes, comme dit l'autre.

— Alors t'en pinces pour ton Keradio ? Ma foi, tu n'as pas tort ; à la voir, il semblerait de falloir à arriver le premier au poteau. Je parierais pour lui : l'autre m'a l'air fatigué, hein ?

— Comment tu le dis. Nous sommes un apéritif et nous sommes voir nos chevaux. Au retour au buffet, changement de tableau. Le vieux coursier n'était pas seul. A une table garnie de mets succulents dits aux talents culinaires de dame Malherbe, l'ancêtre trônait, ayant à sa droite une très jolie et très distinguée dame que je sus être Madame la Sous-Préfète, qui, elle aussi, venait sans doute pour "chauffer" la fameuse candidature. Il y avait encore là le Sous-Préfet en personne qui s'appelle Du Mas, à ce que l'on dit, et qui brille surtout, à ce que l'on ajoute, dans la poésie ; puis, Eugène Anthoine, le maire de la ville, heureux comme un prince d'être assis à côté de Madame la Sous-Préfète, puis une demi-douzaine d'autres légionnaires, qui nous voyait aux Courses de Pennanlin pour la première fois.

Faut croire que le vieux cheval est hors d'haleine pour avoir besoin de tous ces personnages. ... Mol, démocratiquement, je déjeunai d'une cotilette avec l'ami Quenta, et je partis pour l'hippodrome. En attendant le steeple-chase, car je ne devais monter Jopasse que pour cette course, je me hâtai de philosopher un peu. Ma guigne me fait tomber en plein dans le bonhomme de ce matin, que je reconnais à sa pipe bavaroise. Il se tenait à une distance respectueuse de la buvette pour n'avoir pas à offrir le champagne...

Quelques vagues habitants de Châteauneuf lui font entourage, pour la forme. C'est ce qu'il appelle venir aux Courses de Pennanlin "chauffer" la fameuse candidature ! J'ai pu constater que l'ancêtre est resté deux heures durant dans la même place, sans relever sa bonne vieille tête aux chevaux de neige, que les soucis de l'heure présente sillonnaient de rides graves... Devant lui passait et repassait la foule : les chevaux, sur la piste, filaient comme des éclairs, l'ancêtre fumait toujours fleugmatiquement ; tout ce tintamarre, toute cette cohue, le laissait indifférent.

Le Sous-Préfet Du Mas n'était-il pas là pour imposer à ces benêts de paysans et d'ouvriers bretons qui tremblaient devant un pantin officiel pour peu qu'il soit de la Cannebière ? N'était-il pas sûr et certain d'être élu, puisque tous ces beaux "Messieurs" pilotaient sa vieille épave devant les gogos ahuris ? Le candidat officiel c'est bien le père Dubuisson. M. le procureur de Châteauneuf, un grand barbu, du nom de Cord, était là également, et dame, quand ces gens-là s'en mêlent...

Nos courses, nos concours, ils n'y viennent pas pour se payer de nos têtes, lorsqu'il y a de la politique à y faire ; par ailleurs, foin des manants !

Encores de semblables procédés (car tout simple jockey que je suis, je sais bien quels sont ceux qui se font du pauvre peuple), je me dirigeai vers le passage. Quenta se précipite vers moi. « Corlayssienel premier 13,000 mètres en 3' 47" 3/5. Je touche la prime du patron. »

— Très bien, cher ami, mais ça va être le steeple bientôt. A mon tour.

Où, mais en attendant, un bock pour nous rafraîchir. Le temps est à l'orage. Nous prenons un verre de bière. Une voix disait :

— Mais oui, c'est pour Dubuisson qu'il faut voter. Oh là là, moi j'émiette, on ne cause que d'élections tel. Moi j'en vais, zut ! Et qui est-ce donc, ce monsieur-là qui tient tant à ce qu'on vole pour Dubuisson ?

C'est le docteur Lancelin, conseiller général, qui essaye de retourner M. Nédélec, de Plozevez, l'un des partisans les plus acharnés de Nicol.

— A la tienne !

— Etienne.

Eh bien, moi, j'en pince plutôt pour le gros de Keradio, à-bas. Lui au moins ne se fait pas piloter par un tas de légères comme ce Dubuisson, qui sent le terrain se dérober sous lui. Ils ne repêcheront pas cette pauvre épave, non !

Ma foi, dit mon ami Quenta, les cultivateurs et les ouvriers affirment qu'ils n'ont pas voulu à aucun prix. Si j'avais à choisir, je préférerais l'autre. Au moins ça m'a tout l'air d'un gaillard qui n'a pas froid aux yeux et qui semble bien disposé pour le peuple. Il cause aux gens comme à de vieux camarades, et ses amis n'ont pas l'intention de dominer les pauvres électeurs par tout un déploiement de forces aussi ridicules qu'offensives.

Quenta achevait à peine ces mots, que l'orage éclata, et l'averse qui suivit m'a la foule joyeuse et bigarrée des dames et des paysannes en une sombre forêt de parapluies. Mon tour approchant, je courus au passage, je fus posé, soupiré et retourné et la pluie cessant un moment, le steeple eut lieu. Mon cheval se déroba dans un virage et je n'arrivai que second.

Le Jockey Dustu.

(La pluie ayant complètement détrempé la suite des notes au crayon de notre ami Dustu, nous n'avons pu en déchiffrer la fin).

CHRONIQUE INTERCÉLTIQUE

PAYS DE GALLES

L'Elstoddfod. — Le comité d'organisation de l'Elstoddfod de Galles dont M. W. G. Thomas est chairman, et qui se tiendra, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, au Carnarvon, du 20 au 24 août. Parmi les présidents de ces grandes fêtes celtiques, nous remarquons l'évêque de Bangor, lord Castellown, le lord maire de Londres, le maire de Carnarvon, lord Stanley d'Ardery, M. Carnegie, les professeurs O. M. Edward et D. A. Thomas, etc.

Les prix à distribuer atteignent environ 1.400 livres sterling, soit 27.500 francs. La société pour la préservation de la langue galloise, offre un prix à la meilleure collection de trente airs nationaux gallois. Des prix seront attribués non seulement à des traductions d'anglais en gallois et de gallois en anglais, mais encore d'œuvres françaises, allemandes et italiennes en gallois, et un prix spécial sera réservé à la traduction en gallois d'une œuvre d'une autre langue celtique. Au cours des fêtes, sera représentée par la société dramatique du Dragon Rouge, une nouvelle pièce historique galloise Pen-

dragon Brydau, par M. Bôrial Gwynfo Evans, avec musique de M. J. T. Rees. Un grand concert avec conférences sera donné sous la direction de M. Lloyd Williams, directeur de musique au collège de Bangor. On compte également aux programmes divers cantates galloises et, pour le 24 août, un grand concert pan-celtique auquel prendront part, en costume national, des bardes et chanteurs de Bretagne, d'Irlande, d'Écosse et de Galles.

Sur l'initiative de M. Alfred Peneval Graves, le poète bien connu de nombreux chants irlandais, l'Elstoddfod inaugurer le 9 août, à Carnarvon une Société des Chants traditionnels gallois.

La consécration solennelle du nouvel archidruide Dyfod aura lieu à cette occasion. Le Gorsedd des Bardes se réunira en assemblée solennelle.

Les Bardes bretons qui ont des saies ont le droit de les porter aux cérémonies du Gorsedd gallois. On dit que nos compatriotes seront nombreux à l'Elstoddfod de cette année.

KELEIER A BEB BRO

Russi. — Maro an dispacher Gaponne. — Gaponne se hini a reaz kement kaozeal anezan pa grogaz an dispacher Russi, a zo bet kavet laz et deiz-zou ma Gaponne a zo bet laketaet d'ar maro gant ar revulsionnerien deuz he vra, pere o deuz anavezet n'oa nemet un trubard hag eun treitour. Anavezet eo hirio pennoz Gaponne he doa bet archant dilgant ar ministre russ de Ploheve evit kroui syndikachou ha rei da anaout d'ar polis ar pezh a dremaene mek ar vicherourion zo. Gaponne a zo bet krouget gant eur gorden hag e gorf zo bet goude staget a zistrill deuz eun treust.

Barnerion Gaponne hag he vuntreirion ho deuz losket var ho lerc'h eur skrid e pèhini o tiskouezet n'oa nemet eur spier, eun don gwerzet d'ar chourarnant. Resevot en doa archant evit sikour ar revulsionnerien hag ar vicherourion, hag n'hen deuz ket dispignet an archant-ze.

KELEIER

Kerne-Izel

Courses de Pennalan. — Dimanche, dès une heure, l'hippodrome de Carhaix était noir de monde ; des centaines de personnes couvraient les environs. Les tribunes étaient bondées.

Le temps était magnifique au début. Voici les résultats :

1^{re} Course, au galop. Chevaux de 3, 4 et 5 ans. — 1^{er} prix, Corlayssienne, à M. Isidore Hervé, 300 fr. ; 2^e, Splendide, à M. Rolland, 150 fr. ; 3^e, Delphine, à M. Guénanff, 50 fr.

2^e Course, trot monté. Poulains entiers et pouliches de 3 ans. — 1^{er} prix, Dustu, à M. Huon, 600 fr. ; 2^e, David, à M. le comte de Gésincourt, 300 fr. ; 3^e, Arlequin, à M. Ollivier, 100 fr. ; 4^e, Deistia, à M. Baudouin, 50 fr.

3^e Course, galop. Chevaux de 3 ans. — 1^{er} prix, Eloise, à M. le comte de Gésincourt, 300 fr. ; 2^e, Dentelle, à M. Lechaux, 200 fr. ; 3^e, Delphine, à M. Guénanff, 100 fr.

4^e Course, trot. Chevaux entiers et juments de 4 à 5 ans. — 1^{er} prix, Bonjour, à M. Le Berre, 500 fr. ; 2^e, Cavalcade, à M. Leveuve Guillaume, 300 fr. ; 3^e, Belle-Petite, à M. le vicomte de Langlé, 150 fr.

5^e Course, steeple-chase. Chevaux de 4 ans et au-dessus. — 1^{er} prix, Artiste, à M. Huon, 500 fr. ; 2^e, Belle-Etoile, à M. Guénanff, 300 fr. ; 3^e, Adichat, à M. Launay, 150 fr.

Vers la fin des courses, l'orage est venu jeter le désordre parmi l'assistance. Les claires toilettes des dames s'en ressentirent.

Le soir, des danses champêtres entraînèrent les couples sur le Champ de Bataille ; à la Malrie, un bal, organisé par l'excellent Musique Indépendante, attira aussi une foule considérable et des plus choisies.

Somme toutes, très agréable journée, qui marque encore un mieux sensible dans les courses déjà si célèbres de Pennalan.

Illustré et non pas infamé. — M. Nicol nous adresse la lettre suivante :

Le 14 Mai 1906. Monsieur le Directeur, Je vous serai reconnaissant de publier les quelques lignes suivantes :

Il est des légendes qu'il ne faut pas laisser s'accréditer : de cette nature est celle d'après laquelle j'aurais, au dire de votre journal, traité d'infamé, M. Collignon, préfet du Finistère, à ma conférence du 5 mai, à Carhaix.

Voici exactement ce que j'ai dit : « Dans la lutte électorale que je viens de soutenir, j'ai eu contre moi la cellule administrative représentée dans ce département par l'illustre Collignon et son satellite Dumas. »

J'ai dit illustre et non infamé, et de ces 400 électeurs pourraient témoigner au besoin.

Je sais que deux ou trois plats courtois du pouvoir prétendent néanmoins que j'ai injurié M. Collignon, et font à ce propos circuler une protestation que quelques rares individus signent par crainte et par complaisance. J'attends de connaître les signataires de ce document pour les traîner devant le tribunal compétent, et les mettre en demeure de justifier l'accusation qu'ils portent contre moi. Allons ! Messieurs, un peu de bravoure ; publiez votre adresse de dévouement au Préfet et votre protestation contre une expression dont je ne me suis jamais servi. J'ai besoin de vous connaître pour vous dire tout le bien que je pense de vous et vous faire administrer par la justice la leçon que vous méritez.

Agrez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. NICOL, Inspecteur primaire à Mortain.

Les informations du Réveil. — M. Anthoine, Maire, mis en cause par le Réveil, nous communique le démenti suivant :

Le bruit mis en circulation par le Réveil du Finistère, en date du 12 Mai 1906, prétendant que je suis prêt à donner ma démission de Maire est absolument faux.

Les seules démissions que j'ai pu donner, sont celles de Président et Membre du Cercle radical, et de Membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

Ma conduite, en ces circonstances, loin de soulever la réprobation publique, m'a valu au contraire, de très nombreux témoignages de sympathie.

D'ailleurs, les suffrages qui se sont affirmés sur mon nom comme Maire des Porliges seraient demain, si besoin en était, plus abondants et plus fermes.

E. ANTHOINE, Maire de Carhaix, Ancien Conseiller Général, Suppléant au Juge de Paix de Carhaix, Membre de la Chambre de Commerce de Mortain, Ancien Vice-Président de l'Association Agricole de Carhaix.

Pertes. — Un chien épagneul breton, noir et blanc, répondant au nom de Flo, a été perdu dans le courant de la semaine dernière, à Carhaix.

* Le ramener au buffet de la gare, contre récompense.

PLONEVEZ-AR-FAOU Dévotion imméritée du Maire de Plonevez. On nous écrit :

Lorsque le petit Père Combès, il y a deux ans environ, attribua deux décorations à ses copains de Plonevez, on raconta (mais on dit tant de choses), que les insignes du Poireau qui ornent aujourd'hui le chapeau de Le Bihan, étaient destinés à Lamnik, et les palmes au Maire.

En effet, nous avons cherché en quoi Le Bihan a pu mériter cette distinction ? Qu'a-t-il pu faire ou innover au point de vue agricole ? Hélas, rien ! Perdu dans les marécages du Lanvren, il n'a jamais connu ni le blé, ni autre instrument agricole moderne.

Méchant avec ses administrés, violent par moment, on pourrait peut-être croire qu'il brille par son intelligence ? Erreur ! Il n'y a rien chez cet homme, ni esprit, ni sentiment. Il lâche aujourd'hui les bras et ses acolytes, comme il lâchera demain au besoin, ceux qu'il patronne aujourd'hui. Aussi est-il héré, hâfoué, par la population de Plonevez, qui reconnaît aujourd'hui avoir mis les intérêts de la commune dans des mains inhabiles.

Ses serviteurs, ses invités, je pourrais même dire ses conseillers, lui administrant à toute occasion des volées qui ne lui permettent pas de se faire voir dans le bourg, aussi fatigué, vouté, bégayant, on se demande comment il conservait une heure de plus un mandat qu'il se sait incapable à remplir.

Si encore il ne faisait pas de bêtises, mais hélas ! dès qu'il intervient dans une affaire, les choses se gâtent. Le jour des élections, Monsieur préfend avoir été trappé. Et par qui ? Par une femme ! Alors, accompagné d'un gendarme, notre magistrat fait irruption dans un débit où il prétendait avoir vu la délinquante se réfugier, mais là encore, pas de femme, seuls quelques consommateurs inoffensifs causaient tranquillement.

De quel droit, Monsieur le Maire, entrez-vous ainsi chez le contribuable ? Vous avez peut-être nous dire qu'il y avait dans cette maison (que vous regardez de travers), quelque réunion royaliste (!) et que c'est dans l'intérêt de la République que vous avez voulu procéder à des perquisitions. Dès qu'il s'agit de votre personne, vous vous démenez, mais pourquoi donc n'avez rien fait dimanche pour empêcher vos brutes de frapper des femmes de Plonevez. Non, cela aurait été trop intelligent de votre part, vous n'intervenez que dans les affaires malheureuses. On n'a plus que faire de votre nullité, abandonnez donc ce mandat que l'on doit vous retirer bientôt et rentrez dans l'oubli, d'où jamais vous n'auriez dû sortir.

KLEZ LANVREN. — BOTMEUR. Incidents électoraux. — On nous signale le fait suivant, sur lequel nous reviendrons : Lors du dépouillement du scrutin à Botmeur, le 6 mai, M. Claude, instituteur-adjoint, a renouvelé contre M. Henri Martin, adjoint au maire, l'accusation d'avoir voté deux fois. Dans la journée, l'adjoint présidait le bureau. A 5 heures il se disposait à voter, lorsque l'instituteur lui dit une première fois : « J'atteste que vous avez déjà voté ce matin. Je le prouverai. »

Le dépouillement terminé, le nombre des billets et les émargements furent reconnus concordant. Le maître d'école reprit alors : « Il faut recompter de nouveau. »

On recompta, et il se trouve 1 billet de moins. On recompte une 3^e fois ; il y a un billet de plus. L'instituteur déclare alors : « Je le savaiss bien. L'adjoint a voté 2 fois, dans 2 jours il sera révoqué et il ira en prison ! » Définitivement, les bulletins comptés une 4^e fois par le directeur de l'école, secrétaire de mairie, se trouvaient concordant avec les émargements. Immédiatement l'instituteur fit ses excuses à l'adjoint au maire. Ce procédé difformatoire mérite une sanction ; l'impartialité de M. Martin, conseiller municipal depuis 23 ans, ne devait pas être mise en doute par ce pélagogue.

SANT-NIKOLAZ-AR-PELEM De notre correspondant :

Gendarmerie. — M. Pôtry, gendarme à pied à Saint-Erivoire-en-Cogles (L.-et-V.), est venu à Saint-Nicolas en qualité de brigadier, en remplacement de M. Robinet, décédé. Comme l'ancien, le nouveau brigadier ne sait pas la langue bretonne.

Grande fête de mai. — Elle a eu lieu lundi dernier par un temps splendide. Il y avait foule de monde. Les marchés étaient littéralement couverts d'étalages de toutes sortes. Nombreux étaient aussi les animaux qu'on avait amenés, et les cours étaient bons, surtout pour les bœufs gras qui s'en allaient pour plus de 7 sous 1/2.

Un dire de tout le monde : bonne et excellente foire de mai à Saint-Nicolas. J'ai entendu les plaintes de commerçants locaux à cause de la grande concurrence que leur font les marchands forains.

ROSTRENN Courses. — Voici le programme des courses qui auront lieu à Rostrenn, le lundi 4 juin 1906, à une heure de l'après-midi :

1^{re} Course. — Au trot monté, prix : 1.400 fr., dont 600 fr. au premier, 300 fr. au deuxième, 150 fr. au troisième, 50 fr. au quatrième, 40 fr. au cinquième sur les entrées.

2^e Course. — Prix de la ville de Rostrenn, au galop, prix : 900 francs, dont 500 fr. au premier, 300 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième.

3^e Course. — Au trot monté, prix : 600 fr.

4^e Course. — Prix de la Société sportive d'encouragement, haies, prix : 1.000 fr., dont 600 fr. au premier, 300 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième.

5^e Course. — Au trot attelé, prix : 200 fr., dont 100 fr. et les entrées au premier, 50 fr. au deuxième, 30 fr. au troisième, 20 fr. au quatrième.

Grande course de bidets bretons. — Au galop : 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^e, 20 fr. ; 3^e, 10 fr. ; 4^e, 5 fr.

6^e Course. — Prix régional de la Société des steeple-chase de France, 2^e série (gentlemen et jockey), prix : 1.500 fr.

Plus de trente années d'existence consacrent la supériorité du Byrrh. On revient toujours à lui parce que sa composition est irréprochable.

Kerne-Izel NEVEZ

Les méfaits du Tonnerre. — Le mardi 8 mai, un orage très violent avec tonnerre éclatant sur Pont-Aven et les environs, notamment sur le bourg de Nevez, entre deux et trois heures de l'après-midi.

Vers cinq heures, deux cyclistes arrivaient à Pont-Aven à toute vitesse, annonçant qu'un épouvantable malheur venait d'arriver à Nevez ; ils allaient quérir les médecins, qui partirent aussitôt.

La foule était tombée sur l'école communale des filles de la commune, et on parlait de nombreuses victimes. L'émotion était intense. D'après les renseignements recueillis ensuite, voici comment les choses se sont passées :

Au plus fort de l'orage, foudre tomba sur une cheminée du pignon de l'école. La cheminée dégringola et la foudre, suivant sans doute le toit sans rien d'apparent, arriva à une lucarne, par où elle brisa une poutre en mille morceaux ; de là, elle sauta par une fenêtre de l'école, au-dessous de laquelle les fillettes étaient assises sur un banc. Le choc les renversa toutes sans exception.

Le premier moment de stupeur passé, on constata que l'une d'elles, la fille du maréchal-ferrant, ne donnait plus signe de vie ; toutefois elle ne mourut qu'environ une heure après.

Cinq autres fillettes ont été brûlées, mais heureusement sans gravité. Leur santé, à toutes les cinq, se trouve toutefois fortement ébranlée par suite de la commotion et de la frayeur. Toutefois, on ne redoute pas d'issue fatale, car la mort de l'une de ces pauvres enfants est déjà suffisante à regretter.

Un Remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la poudre Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par des milliers de malades reconnaissants. Cette merveilleuse Poudre calme en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites. Son prix est à la portée des bourses les plus modestes. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

Leon LANDEBNE

Les élections municipales. — Le 5 mai dernier, une feuille socialiste de la région annonçait à ses lecteurs que les Landebnens auraient à élire, le 13 mai, 3 conseillers municipaux, en remplacement de ceux qui sont décédés. Après avoir malicieusement jase sur le compte de M. Villiers et amèrement — mais bien vainement déploré le succès de sa candidature à la députation — le journal en question conjurait les électeurs de notre cité de ne confier les sièges vacants du conseil municipal qu'à de vrais républicains, hommes dévoués, intelligents, éclairés, etc., etc., autrement dit des bicardes.

Cette nouvelle fit vite le tour de la ville et délia les langues — ce qui n'était pas déplacé pour un jour d'élections — si bien qu'elle était l'unique conversation de la foule stationnant toute la journée aux abords de la Mairie.

Or, cette annonce n'était tout bonnement qu'un canard... sans plumes, probablement l'œuvre d'un correspondant aussi à court de reportage que des connaissances les plus élémentaires en ce qui concerne l'élection des conseillers municipaux, car :

Les représentants d'une commune ne sont élus que 15 jours après la promulgation du décret de convocation des électeurs par le préfet.

Dans le cas qui nous occupe, le dit décret aurait dû paraître le 22 avril au plus tard ; à cette date pas plus qu'aujourd'hui rien de semblable n'est encore signalé à l'horizon.

Depuis, les braves Landebnens, éclairés sur cette condition administrative en matière électorale, sourient et plaisantent l'auteur de l'annonce en question, disant qu'il n'est pas fort, et n'a pas plus réussi là que dans ses entreprises de modification ou de chambardement de la société, conférences, manifestations, grèves, etc.

Prenant sans doute ses désirs pour la réalité, il croyait déjà voir la reconstitution du bloc, qui se tord au conseil municipal dans les derniers spasmes de l'agonie.

Nos concitoyens, trop intelligents, sauront au jour marqué compléter l'œuvre commencée par eux il y a 2 ans, en envoyant à la mairie des hommes libéraux et dévoués se joindre aux 11 Membres qui s'y trouvent déjà.

BREST

Arrestation de Le Gall. — M. Jérôme a procédé, mercredi à 2 heures, sur mandat d'amener de M. Leray, juge d'instruction, à l'arrestation de Jules Le Gall, ouvrier à l'arsenal, secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail, demeurant 13 rue d'Algérie. Les agents qui l'ont arrêté le trouvèrent en compagnie de Pengam.

BULLETIN FINANCIER

Fermé soutenu sur tout l'ensemble du marché. La Rente Française termine à 95.27 l'Extérieure à 96.85 et le Turc à 95.25.

Fermé de la Société Générale et du Comptoir d'Escompte à 648 et à 647. Chemins français stationnaires. Rio, 1.652. Sosnowice, 1.455. Métro, 530, faible.

En Banque, l'Union des Tramways reste demandée entre 95 et 98.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que les Tramways de Malaga, en raison de ses intérêts importants dans les Tramways de Malaga, profite largement de l'amélioration du change espagnol. Observons que les Tramways de Malaga, à traction animale, viennent d'être modifiés entièrement. Les installations électriques y sont presque achevées. L'exploitation, qui va devenir intensive, promet des recettes fructueuses.

Nombreuses demandes en actions l'Amatino, qui progressent à 48. Mines d'or en reprise. Le transport Indranelli est arrivé à Durban, ayant à bord 1.850 coolies à destination du Rand.

DERNIÈRE HEURE

DÉSISTEMENT de M. Dubuisson

Le bruit court avec persistance que M. Dubuisson se retirerait de la lutte, et se désisterait purement et simplement. M. Dubuisson aurait peur que tous les électeurs de Nicol s'abstiennent en masse, ce qui lui vaudrait un échec complet. Mis en minorité dans les 3 cantons au premier tour, le député sortant n'a d'ailleurs que cette décision à prendre. M. de Keradio resterait donc seul candidat.

MACHINES A COUDRE "Hurtu"

Grand Prix à l'Exposition de 1906. (Marques Françaises)

En vente à Callac : chez M. LE GOADET, horloger ; et M. LE GALL, voyageur de commerce.

Bulletin des Ventes et Locations

Etudes de M^{rs} HENRY GASSIS, avoué-licencié, 3, rue Graveran, à Châteauneuf, et de M^{rs} LANCIEU, notaire à Carhaix.

VENTE D'IMMEUBLES par Licitation

LE LUNDI 18 JUIN 1906 à deux heures de l'après-midi

Devant M^{rs} LANCIEU, notaire commis en son étude, en la ville de Carhaix. Il sera procédé à l'adjudication d'immeubles

Situés aux dépendances de KEROVALZAC

Au village de PENNANEC'H et dépendances En la Commune de PLOUYÉ Arrondissement de Châteauneuf en deux lots comme suit :

Aux dépendances de Kervozzac Une pièce de terre à lande, dite Goven-dour-Mélen, contenant environ 85 ares.

Mise à prix : Quinze cents francs, et..... 1500 fr.

DEUXIÈME LOT Au village de Pennanech et dépendances

1^{re} Une Maison, bâtie en maçonnerie, couverte en ardoises, avec planches à l'étage ;

2^e En appentis contre la longue midi de ladite maison, une soue à porcs ;

3^e Un pré, nommé Prat-Kertogad, d'environ 40 ares.

Mise à prix : Mille francs, et..... 1000 fr.

Cette vente est poursuivie en vertu d'un jugement sur requête rendu par le tribunal de première instance de Châteauneuf, à la date du 25 avril, enregistré ;

A la requête de : 1^o Monsieur Henri Larridon, veuf de Marie-Françoise André, cultivateur, demeurant à Goelet Trocvras, commune de Collorec ;

2^o Marie-Anne Larridon, en privé, et Joseph Failler, son mari, en autorité, au besoin en privé, cultivateurs, demeurant à Toul-ar-Groas, commune de Scrignac ;

3^o Marie Larridon, en privé, et Jean-Louis Bizouarn, son mari, en autorité et au besoin en privé, cultivateurs, demeurant à Pennabarès, commune de Plouyé ;

4^o Anne Larridon, en privé, et Jean Cadiou, son mari, en autorité au besoin en privé, cultivateurs, demeurant à Merdy-Burannou, commune de Scrignac ;

5^o Jean-Louis Larridon, célibataire-majeur, cultivateur, demeurant à Trémellec, commune de Plouyé ;

6^o Yves-Failler ou Falc'hier, son mari, en autorité et au besoin en privé, cultivateurs, demeurant à Kervein, commune de Collorec ;

7^o Louise Larridon, en privé, et

Var ar Marc'hallac'h
Ar c'hourtou komparachet en seiz kear

Table with 8 columns: Kernez, Montroulez, Landorno, Gwongamp, Komporio, Gourin, Kastellin. Rows list various agricultural products and their prices.

KOMPAGNUNEZ ASURANSOU
"AN HEOL"
(Le Soleil)

TAN-GWALL, BUEZ, DARVOUDOU
Kannad: SAMUEL PALIERN, marc'hador gwin ha gwin-ardant, en Gouren, ha Renar Kenta evid kantonioù Kernez, Maël-Kernez, Rostrenn, Kallak, Huelgoat ha Kastellnevez.

ERWAN HERNOT
Kizeller Kalvarioù

KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Menerez
Ha war ar Marbr;

SEIZ GWECH WARNUGENT;
RU LANNDIEGER
LANNHUON

Le Champagne "LA MOUETTE"
Ch. VOGÈLE
Propriétaire
MAREUIL-SUR-AY (Champagne)

GRAND CHOIX D'ARMES
COUTELLERIE
Nouvelles MACHINES à COUDRE
DE PRÉCISION
à Navette Rotative
GRITZNER
GARANTIE SÉRIEUSE
MARIE AINÉ
Place Emile-Souvestre et 1, Rue
Pont-Notre-Dame
MORLAIX (Finistère)

Faïenceries Artistiques
LEMOINE-DÉBORDÈS
SUCCESEUR
24, Rue du Parc
QUIMPER

Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets d'enfances et articles de Noël. — Fleurs artificielles de toutes sortes. — Lampes et Suspensions et articles de fantaisie.

DEMANDEZ PARTOUT
Le Quinquina St-Denis

Le meilleur des aperitifs toniques à base de vins vieux de Grenache

DENIS AUFFRET
FABRICANT
Vins, Spiritueux et Cidres en Gros
à PLEYBEN (FINISTÈRE)

BREIZAD?
Pa'zi da BARIZ:
PELECH E TISKENNI!
A DRA ZUR
en ti eur Breizad all!

Ma kerez dibri mad, hag ar gwella marc'had dez tout Pariz, kerez da

Restaurant Frederik GODEN
(deuz Kernez)
AU LION D'OR, 38, Rue Oberkampf
ekichen plasenn ar Republik
Brezonek a gomzer. — English spoken

VINS
«La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du Vin Vieux.»

Articles de Mariage
FLEURS, BOUQUETS, BAGUES
NOUVEAUTÉS
TOILES A LA MAIN
Soirées, Draperies, Parapluies,
Ombrelles

Mlle Fanny LARMET
Place de la Mairie
CARHAIX

Costumes Bretons
POUR HOMMES
COSTUME DE SCAËR
Noir et velours, ou noir et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.

COSTUME DE QUIMPER
Bleu et velours, ou bleu, velours et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.

Construction Agricole de Landerneau
E. BELBÉOC'H
Ingénieur-Constructeur



BRABANTS
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.
Herses Canadiennes
et à Hérisson
EXTIRPATEURS A DENTS FIXES
ET A DENTS FLEXIBLES
Houes et Semoirs extensibles
BROYEURS — HACHE-PAILLE

Toutes mes Charrues EMBETTEUSES ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.

HORS CONCOURS: Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

Pour vos Annonces et vos Réclames



Cette Carte de Bretagne donne un aperçu fidèle de l'extension des publications bretonnes de

L'Imprimerie LE GOAZIOU-JAFFRENOU
CARHAIX

Articles de Mariage
FLEURS, BOUQUETS, BAGUES
NOUVEAUTÉS
TOILES A LA MAIN
Soirées, Draperies, Parapluies,
Ombrelles

Mlle Fanny LARMET
Place de la Mairie
CARHAIX

Costumes Bretons
POUR HOMMES
COSTUME DE SCAËR
Noir et velours, ou noir et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.

COSTUME DE QUIMPER
Bleu et velours, ou bleu, velours et broderies, de 50 à 70 francs le haut de costume.

Ali d'an dud divar ar meaz
E ti AR BOULCH, en Plus-
kellek, e kaver bep seurt mekanikou
evit al labourerien douar.
Digwagvonezed a-dalek 130 liur, eier
Brabant a-dalek 10 kwennek al liur.

Un échantillon de ce
merveilleux Coza est
envoyé gratis.
Peut être donné dans du café,
du thé, du lait, de la liqueur,
de l'absinthe, de la bière, de
l'eau ou de la nourriture sans
que le buveur ait besoin de
le savoir.
La poudre COZA vaut mieux
que tous les discours du monde
sur la tempérance, car elle pro-
duit l'effet merveilleux de garder
l'équilibre de l'alcool. Elle opère
silencieusement et si sûre-
ment que la femme, la sœur ou
la fille de l'intéressé peuvent la
lui donner à son insu et sans
qu'il ait jamais besoin de savoir
ce qui a causé sa guérison.
La poudre COZA a réconcilié
des milliers de familles, sauvé
des milliers d'hommes de la
honte et du désespoir, et en a fait des citoyens vi-
goureux et des hommes d'affaires capables; elle a
conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin
du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie
de beaucoup de personnes.
L'Institut qui possède cette merveilleuse poudre
envoie gratuitement à tous ceux qui en font la de-
mande, un livre de remerciements et un échantillon.
La poudre est garantie absolument inoffensive.

COZA INSTITUTE
(Dépt. 471.)
62, Chancery Lane,
Londres (Angle-
terre.)

Pianos -- Musique -- Instruments
A. DAVID
16, rue du Parc, QUIMPER

M. A. DAVID prévient sa clientèle que M. POUËT, accordeur, ne fait plus partie de la maison. Il prie de réserver son accueil à son nouvel accordeur et le recommande spécialement pour les réparations.

Ateliers de réparations, 67, rue
de Douarnenez
Demander les catalogues. Pianos
neufs depuis 550 fr.
Vente depuis 25 fr. par mois.

Henri BAVARD
DENTISTE
2, Place Thiers, à MORLAIX
Visible tous les jours non fériés
de 9 à 5 heures.
Le Lundi à Lannion.

Fonderie et Ateliers BOULLÉ
Boulevard National, SAINT-BRIEUC
VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc^{rs}

Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes
Modèle 1905, h. s. s. d. g.

Catalogue franco sur demande

Représentants du Comptoir à Carhaix:
M^{me} V^e GUILLOU et FILS, sur le Château.
Forge et Charronnage

Moteurs JAPY
Ecrémuses LANZ
Charrues RUD-SACK
BRABANTS DOUBLES MELOTTE et AMIOT
Fauçonneuses, Javelonneuses, Lieuses
DEERING et NOXON
Herses et Extirpateurs PUZENAT
et., etc.

Toutes ventes à l'essai et machines
garanties sur facture contre tout vice
de construction et de bon fonctionne-
ment.
Magasin le plus important de la région

En Mairie de Carhaix. le

920

920

920

920

920

920

920

920

PUR JUS DE CIDRE
(15 Barriques)
A VENDRE
à Châteauneuf-du-Faou

Pour se renseigner, s'adresser au
Bureau du Journal.

AVIS
EN VENTE
à l'Imprimerie Le Goaziou-Jaffrennou

Buez an Tour d'Auvergn
Tragédie bretonne en 4 actes rimés.
Six sous, franco.

ART BRETON
Dessins-Exécutions
ELY-MONGET
Château de CAUREL
(par MUR-DE-BRET. C. du-N.)

Le Meilleur
FIL,
LIN
extra
60
mètres
Garantis
GRAND TEINT
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
Le réclamer
dans toutes les bonnes merceries

KAVET EO BET
ar gwella moien, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had
mata, evid parea d'ar
Paz, Anouedadur,
Klenvejou ar Skevent,
Pistigou, Berr-Alan
Awalc'h eo kemer eur banne
SIROP CELTIQUE
pehina a zousa en eur ober eun devez d'ar gwsa krogajou paz.

Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat
d'unan euz ho tud, kemerit kalon!
Redit da di an Apotiker, ha goulennit eur vuredad
SIROP CELTIQUE
Hennez a bareo zur ar c'hlanvour.

Ar Vuredad: 1 Skoed
En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)

Magasins d'Habilllements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
AU PHARE -- MORLAIX
MAISON DE CONFIANCE
Vendant à prix fixe et le meilleur marché

GRANDE MISE EN VENTE
des Nouveautés de la Saison
Vêtements Complètes pour Hommes et Jeunes Gens
IMMENSE ASSORTIMENT
de Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans
Rayon spécial de Costumes pour Première Communion

CHEMISERIE, CHAUSSURES et CHAPELLERIE
Au Phare -- MORLAIX -- Au Phare

GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE
Place Thiers, MORLAIX

GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'ÉTÉ
Nouveautés de la Saison
Rayons spéciaux: Chemiseries, Bonneterie, Ganterie, Che-
mises toutes faites et sur Mesures, Gilets et Chemises de flanelle.
Le Rayon le plus complet de Fauc-Cols et Cravates
de toute la Région

GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE -- MORLAIX

Supériorité des Eaux-de-Vie
Ancienne Maison E. ESSEUL, fils
DU PENHOAT et BERNARD
PAIMBŒUF (Loire-Inférieure)

Cette Maison se recommande à la confiance,
par les nombreuses récompenses obtenues
dans les Concours où elle a exposé les Eaux-
de-vie supérieures, type Cognac de sa distil-
lation spéciale. Malgré leur prix très modéré,
leur qualité incontestable place, en effet, ces
Eaux-de-vie supérieures au rang des types
Cognacs et Armagnacs d'un prix beaucoup
plus élevé.

Expédition franco gare acheteur par fûts
de 30 litres au minimum.
Demandez prix et échantillons.

Pour légalisation des signatures cicontre

920

920

920

920

920

920

920

920

920

920

920

920